# **ÉLAGAGE DES ARBRES ET ÉMONDAGE DES**

Afin d'assurer le déneigement, nous vous rappelons qu'en bordure des routes et chemins publics, les arbres doivent être élagués et les haies émondées, selon les articles 8 et 10 du règlement d'application (RLRou) du 19.01.1994 de la loi sur les routes (LRou) du 10.12.1991. ELAGAGE DES ARBRES

### a) au bord des chaussées:

- à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur; b) au bord des trottoirs:
- à 2,5 m de hauteur et à la limite de la propriété.

## **EMONDAGE DES HAIES**

- a) à la limite de la propriété; b) à une hauteur maximale de 60 cm
- lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas. Les haies ne doivent en aucun cas

empiéter sur le domaine public et doivent être entretenues durant toute l'année. Elles doivent être maintenues à l'aplomb de la limite de propriété, sur toute la hauteur, voire même à 50 cm à l'intérieur de la limite de propriété et plus selon les cas (visibilité, sécurité, déneigement,

## ETAT DU CHEMINEMENT

Nous rappelons également que les cheminements doivent être d'une planéité permettant d'assurer le déneigement.

Les propriétaires fonciers sont invités à exécuter ces travaux dans le courant de l'été. Dès le mois de septembre, la voirie fera le tour des chemins pour voir

si les largeurs de passage avec les engins de déneigement correspondent.

## Laurent Mathez

**EAU POTABLE À LA CURE** 

L'eau potable pour La Cure est puisée dans le lac des Rousses, puis traitée à la station située en bordure du lac et acheminée vers les usagers. La chaîne de traitement comprend la préchloration, la floculation, la décantation, la filtration

et la stérilisation au bioxyde de chlore. Grâce à des conventions de vente en gros, le Syndicat intercommunal des eaux du plateau des Rousses (SIE) livre de l'eau à quelques communes, dont le hameau de La Cure, ce qui touche environ 8'000 habitants. L'eau qui approvisionne nos résidents de La Cure est contrôlée quotidiennement à la sortie de la station de traitement des Rousses. Si une variation et le municipal des eaux en seraient informés immédiatement afin de prendre toutes les mesures nécessaires. De notre côté, l'eau de La Cure est contrôlée trimestriellement: les échantillons pour analyses sont envoyés au Service cantonal des affaires vétérinaires (SCAV), à la suite de quoi les résultats sont affichés au

## NAISSANCES

- Lionel ROELOFSEN
- le 25 mars; • Samantha PEBERDY
- le 29 mars; • Emma ACIEN
- le 8 avril;
- Gonzalo ACIEN
- le 8 avril;
- Souleymane SALIOU-DIALLO le 24 mai;
- Loïc LAMY-ROUSSEAU le 28 mai.

## DÉCÈS

le 9 avril;

Mme Ruth FRASCARELLI

- Mme Margrit TOMASELLO
- le 10 avril;
- Mme Irma GIROD le 2 juillet.

Journal de St-Cergue et La Cure

#### SÉANCE DU MARDI 26 JUIN 2018 LE CONSEIL COMMUNAL DÉCIDE

PRÉAVIS MUNICIPAL NO 03/2018 mande de crédit de CHF 51'400.- pour étude du Plan partiel d'affectation de la arcelle 351 afin de créer une zone d'activités tisanales.

Par: 29 voix pour, 2 voix contre, abstention

PRÉAVIS MUNICIPAL NO 04/2018 probation des comptes de l'exercice 2017. Par: 32 voix pour, 0 voix contre,

# PRÉAVIS MUNICIPAL NO 05/2018

odification des statuts de l'Association inter mmunale scolaire de Genolier et environs

ar: 26 voix pour, 1 voix contre, abstentions

abstention

## PRÉAVIS MUNICIPAL NO 06/2018

mande de crédit de CHF 78'668.- pour les fections de trois tronçons de trottoir dans le ntre du village.

ar: 32 voix pour, 0 voix contre, abstention

### **RÉAVIS MUNICIPAL NO 07/2018**

mande de crédit de CHF 287'971.- pour le mplacement d'un tronçon d'une conduite eau de diamètre 125 mm sur une longueur e 290 m environ.

Par : 32 voix pour, 0 voix contre, abstention

## PRÉAVIS MUNICIPAL NO 08/2018

mande de crédit de CHF 534'500.- pour ménagement d'un cheminement piétonnie ong de la route d'Arzier RC 25-C-P, entre chemin du Carroz-Delay et le chemin des lesses, avec aménagement d'une porte

Par : 30 voix pour, 0 voix contre, abstentions

## ROCHAINES SÉANCES

- **DU CONSEIL COMMUNAL**
- Mardi 9 octobre 2018; Mardi 4 décembre 2018;
- A 19:30 ou 20:00 selon l'ordre du jour.

pilier public et sur le site de la commune. Afin de poursuivre l'amélioration et la préservation de la qualité de la disvennait, la municipalité de Saint-Cergue 🏻 la commune des Rousses a lancé, fin 📉 **Résidence Plein Sud** 2017, une étude de faisabilité pour la Chemin des Baules 4 modernisation et l'agrandissement Case postale 87 de la station de traitement des eaux pompées dans le lac des Rousses.

### LA TÊTE ET LES JAMBES NE S'USENT QUE SI ON NE S'EN SERT PAS

C'est le 26 juin 2016 qu'un comité de réflexion a vu le jour sous l'égide de la municipalité et de ProSenectute. Depuis 2 ans, un groupe de personnes, venant d'horizons variés, met en place des activités destinées aux aînés de la commune dans le but d'éviter l'isolement.

Après deux ans, les besoins sont mieux définis et le comité planche actuellement sur un programme annuel pour 2019 qui sera diffusé à la fin de cette année.

Durant l'été et l'automne, les rendez-vous «jeux» tous les lundis de 14:00 à 16:00 sur inscription auprès d'Ursula Nyffeler au 022 360 11 92 sont maintenus ainsi que les rencontres café tous les vendredis de 09:30 à 10:30, sans inscription. Ces activités ont lieu dans les locaux communaux de l'ancienne poste.

Des repas de midi sous forme de tables au bistro reprendront les mercredis 12 septembre, 10 octobre, 14 novembre et 12 décembre, renseignements et inscriptions auprès d'Erika Heeb au 077 423 40 94.

Un groupe «marche» a été créé, il est ouvert à tous. Pour s'inscrire ou obtenir des renseignements, il suffit de contacter le comité au 079 686 61 48 ou vivrevieuxvivremieux@gmail.com

VVVM est à la disposition de tous les séniors de Saint-Cergue. A cet effet, nous vous invitons à nous faire connaître les activités qu'il vous plairait de voir fleurir et auxquelles nous n'avons pas encore pensé en contactant le comité.

Vivre Vieux Vivre Mieux Case postale 30

1264 Saint-Cergue

079 686 61 48

vivrevieuxvivremieux@gmail.com

#### APPARTEMENTS PROTÉGÉS POUR LES AÎNÉS La direction de la Résidence Plein Sud

de Begnins nous signale des appartements libres. Si la vie dans votre maison ou en appartement normal commence à être difficile pour vous, peut-être la vie dans un appartement protégé, adapté aux besoins des personnes âgées, serait une bonne solution. Aussi ou une incertitude sur la turbidité sur- tribution de l'eau potable à La Cure, cette solution est moins couteuse que l'EMS.

info@residence-plein-sud.ch



Eté 2018, n°27 Responsable de rédaction: municipalité Responsable d'édition: municipalité Rédaction: Danièle André, Gérald Chollet, Dominique Gafner, Pierre Graber, Laurent Mathez, Francoise Samue Photographie et illustration: Etat de Vaud, Pierre Graber, Françoise Samuel, VVVM Mise en page: Christian Briacca Conception graphique: Guillaume Brack Impression: Baudat SA. L'Orient Tirage: 1'500 exemplaires

Distribution: tous-ménages

LE JOURNAL DE ST-CERGUE ET LA CURE

## **CONTACTS UTILES**

**ADMINISTRATION** COMMUNALE Place Sy-Vieuxville 1 Case postale 103

1264 Saint-Cergue T 022 360 11 46 F 022 360 90 28 commune@st-cergue.ch www.st-cergue.ch

Horaire: Lundi, mercredi, vendredi 07:30-11:00 Jeudi 14:00-19:00

Mardi fermé • Fermé du mercredi 1er août au vendredi 10 août, réouverture le lundi 13 août

• Fermé le lundi 17 septembre Week-end (Jeûne fédéral) 09:00-12:30 / 13:00-16:30

BIBLIOTHÈQUE Chemin du Carroz-d'Amont 11 T 022 360 14 51 Horaire:

Horaire (ÉTÉ): Semaine 08:30-12:00 / 13:30-16:30 Fermé lundi hors des vacances scolaires

**OFFICE DU TOURISME** 

Place Sy-Vieuxville 3

T 022 360 13 14

Mercredi 15:30-18:30

Jeudi. vendred 10:00-12:00 Pendant les vacances scolaires, ouvert mercredi après-midi

DÉCHÈTERIE Route du Télésiège 1 Horaire (ÉTÉ): Lundi, mercredi, vendredi

10:00-12:00 / 15:00-19:00 Samedi 09:00-12:00 / 14:00-18:00 • Fermé le 1er août

• Fermé le 17 septembre (Jeûne fédéral)

ture 2016-2021 et je profite de ces quelques lignes pour faire le point sur les différents projets que la municipalité a mis en route. Les travaux sur la nouvelle conduite des eaux usées de Bournessaint sont presque terminés et la nouvelle conduite qui passe en

de Bournessaint sera bientôt fonctionnelle. Cette ancienne décharge qui servait de zone de stockage pour la commune et quelques entreprises locales doit être nettoyée et rendue à la forêt cet été. La zone d'activité forestière est en cours de légalisation auprès du service des forêts (DGE, Vaud). Par contre, les nombreux véhicules et machines, notamment de déneigement, devront être relocalisés. Après de nombreuses années de recherche, c'est finalement une parcelle attenante à la déchèterie, parcelle 351, qui fera l'objet d'une étude d'un plan partiel d'affectation afin de créer une zone d'activités artisanales.

La construction de la nouvelle école du Vallon se poursuit selon le planning pour une mise en service à la rentrée 2019. Le rez inférieur qui abritera l'Unité d'accueil pour les enfants (UAPE)

Vicipales sont au travail pour cette législa- la salle des maîtres sont construits et les divers services et énergie sont reliés. Restent à bâtir encore 1 étage et demi qui abriteront encore 6 voir commencer cet automne et conti- nal vous souhaitent un bel été et de bonnes

L'herbe pousse maintenant autour de la nouvelle place de jeux qui a un énorme succès auprès des enfants. De magnifiques tunnel sous l'ancienne décharge des inertes bancs en forme de crayon ont été installés.

La vente de la parcelle du parking des Dappes a été approuvée par l'assemblée des actionnaires de la Sofren, société appartenant au Conseil régional de Nyon (Région de Nyon). Elle sera remise à TéléDôle, autre société de Région de Nyon, et fera partie des terrains prévus pour l'aménagement de la maison d'accueil des Dappes et du nouveau parking, travaux qui ont été repoussés d'un an. Le projet de parking de la la Givrine avance,

la combe se remplit progressivement avec les matériaux extraits des chantiers de Saint-Cergue. L'aménagement d'un tunnel (buse préfabriquée) sous la route en face du chemin menant à la Trélasse est prévu au mois d'août, des perturbations de trafic sont à prévoir.

L'équipement des parcelles du plan de quartier des Tencoys / Adrets et la création des accès

별 JOURNAL

ET LA CURE

DE SICERGUE

classes pour une mise hors d'eau cet automne. nuer en 2019 conformément aux pré-vacances.

🖊 /oilà déjà deux ans que vos autorités muni- ainsi que le rez supérieur qui abritera 2 classes et et du cheminement piétonnier débouchant sur le avis votés par le conseil communal du chemin des Adrets sont en cours de réalisation. mardi 26 juin (voir détails en dernière page). De nombreuses réalisations vont pou- La municipalité et le personnel commu-



Journal de St-Cergue et La Cure

11.07.2018 08:02:51

14.01-journal-Saint-Cergue-no-27.indd 1-2

**MANIFESTATIONS** FÊTE NATIONALE

Mercredi 1er août **LG TRAIL** Vendredi-samedi 21-22 septembre DÉSALPE

Samedi 29 septembre LES ENTRACTÉS Vendredi-samedi 5-6 octobre

PLUS D'INFORMATIONS SUR www.st-cerque.ch

> VIE SOCIALE > MANIFESTATIONS

**BILLET DU SYNDIC** 

#### LE COIN SCOLAIRE

#### PROMOTIONS 2018

La municipalité félicite les élèves de Saint-Cerque ayant obtenu leur certificat de fin d'études secondaires marquant la fin de la scolarité obligatoire. Nous avons eu le

plaisir d'assister à leur promotion à Genolier. Nous souhaitons aux promus plein succès dans la suite de leur formation et beaucoup de plaisir à réaliser leurs projets de vie. Jérémy, DÉFONTAINE Tilian, GENS PAOLO

NESOD Jade, ALEXANDER Laetitia, DOS SANTOS SILVESTRE Mélodie, PILLONEL Les élèves ayant obtenu leur certificat DA COSTA Andreia, MOIA Laura, JOUINI

sont de gauche à droite sur la photo: AG- Sarra, HERNANDO Jessie, GUICHARD Solène, SCHEIDEGGER Julia, LABRO Axel, VOÉLIN Léna, EBNER Maximilian, GOO-DYEAR Emma, VAN WOLDE Youri, TIR-VAUDEY Célia, JOLIDON Caecilia, DUS-SEY Tristan, KURTH Maximilien, BRIACCA Myriam, DOUAY Alexandre. Manquent sur la photo: BEUX Jonas, PRINCE Oscar. Francoise Samue

> ROGRAMME DU MERCREDI **ER AOÛT 2018** 9:00 À 13:00 BRUNCH

sur réservation www.events-st-cergue.ch 2:30 À 13:30 INSCRIPTIONS AU TOURNOI PÉTANQUE

nscription gratuite, doublette. 3:30 TOURNOI DE PÉTANQUE

en cas de mauvais temps, le tournoi sera annulé. 3:30 DIVERS

oar, stand pâtisseries, thé menthe frai soupe faite sur place, stand de fabricaion caramel et amandes sucrées;

nimations pour enfants avec parents. 4:00 PROMENADE DÉCOUVERTE

exposition tableaux;

ivec un accompagnateur de moyenne nontagne, rendez-vous à la tente des

:00 MOMENT MUSICAL ivec les musiciens du village.

ÈS 18:30 REPAS rites, saucisses;

émincé de poulet (2 sauces à choix, curry et crème), riz; aclette.

:00 PARTIE OFFICIELLE

ouhaits de bienvenue

lu syndic Pierre Graber; oeux de l'Eglise;

ecture du Pacte; antique suisse.

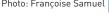
:30 CORTÈGE DES ENFANTS renez avec vos lampions!

:00 FEU DE JOIE T FEU D'ARTIFICE

es feux d'artifice privés sont autorisés exclusivement dans la combe du Vallon (rampes de lancements) sous le contrôle du service du feu, ceci dès le lébut du feu de joie et jusqu'à 24:00; OUS LES AUTRES EMPLACEMENTS SONT STRICTEMENT INTERDITS.

::00 FIN DES FESTIVITÉS

2:30 MUSIQUE





LUTTER ENSEMBLE CONTRE LE CHARDON,

Les organismes nuisibles contre lesquels

la lutte est obligatoire sur le territoire can-

tonal sont définis par la loi du 7 septembre

2010 sur l'agriculture (LVLAgr ; RSV 910.03)

et son règlement du 15 décembre 2010 sur la

protection des végétaux (RPV; RSV 916.131.1).

Ces organismes nuisibles sont au nombre de

le chardon des champs (Cirsium arvense);

Le chardon des champs, les cirses laineux

et vulgaire, ainsi que la folle avoine nécessitent

spécifiquement une lutte obligatoire à entre-

prendre chaque année sur tout le territoire

cantonal. L'élimination de ces plantes nuisibles

doit intervenir avant la formation des graines.

Les agriculteurs y sont rendus spécialement

attentifs par le Service de l'agriculture et de

la viticulture (SAVI). Les préposés agricoles,

employés auxiliaires dudit service, veillent eux

• le cirse laineux (Cirsium eriophorum);

quatre, tous des végétaux, à savoir:

le cirse vulgaire (Cirsium vulgare);

a folle avoine (Avena fatua).

LES CIRSES ET LA FOLLE AVOINE

**CANTON-COMMUNES** 

## **FÉLICITATIONS À NOS DEUX APPRENTIS**

Après trois ans de formation à la voirie et aux bâtiments communaux, Adrien Frantz a obtenu son CFC d'agent d'exploitation. Justine Monnard a, quant à elle, réussi son CFC d'employée de commerce à l'administration communale.

A tous deux, nous adressons nos félicitations et leur souhaitons bonne suite dans leur carrière professionnelle. Nous remercions également

leurs formateurs qui ont contribué à ce succès.

Pour lutter efficacement contre les orga-

nismes nuisibles et prévenir leur dissémi-

nation, il faut savoir les reconnaître afin de

les combattre dès l'apparition des premiers

foyers. L'identification de leur présence et

l'observation de leur apparition sont l'affaire

de toute la population. A ce titre, l'informa-

aussi à sa bonne exécution.



# DÉPART DE MAGALI BORGEAUD

La Paroisse de St-Cerque-La Cure-Ar-SANCTION Après mise en demeure des exploitants ou zier-Le Muids est reconnaissante envers sa bergère Magali pour le travail remarguable propriétaires concernés, les communes font procéder aux travaux d'élimination aux frais et le dévouement sans faille qu'elle a mis des personnes fautives. Les contrevenants en œuvre durant ces six années parmi nous. sont passibles d'amende et, lorsqu'il s'agit La recherche permanente de l'exd'exploitations agricoles, de réduction des cellence et son sens profond de l'ami-

pour la reconnaissance des plantes nuisibles.

tion aux citoyens est primordiale, notamment paiements directs. Etat de Vaud - SAVI

que tu as prodigués dans nos villages et merci à la famille Borgeaud de nous avoir prêté Magali pendant toutes ces années. Bon courage et bonne arrivée dans ton futur poste.

tié nous ont porté vers des horizons

nouveaux et parfois insoupçonnés.

frir ses compétences à d'autres

gens et dans d'autres lieux.

et son exemple de foi et ne pas nous lais-

ser attrister par son départ. Nous vou-

lons poursuivre ce qu'elle a mis en route.

velles découvertes dans son activité future.

Nous lui souhaitons plein de joie et de nou-

Merci Magali pour l'offrande de dons

Nous voulons garder son enthousiasme

Magali Borgeaud va donc of-

Pour le Conseil de paroisse **Christiane Magnenat** Jean-Luc Humbert

#### FÊTE NATIONALE ORGANISÉE PAR UNE **ASSOCIATION LOCALE**

Cette année, la municipalité a décidé de changer la manière d'organiser le 1er août. La commune délègue la partie repas et boissons. Désormais, nous désirons que les sociétés locales puissent montrer leurs talents de cuisiniers et tenanciers de bar, s'ils le désirent. Les sociétés prendront ainsi un risque financier, mais c'est aussi l'occasion pour elles d'alimenter leur caisse avec le bénéfice récolté.

Cette année, c'est la nouvelle association Events St-Cergue qui s'est annoncée pour relever le défi. En plus du traditionnel repas du soir, Events proposera aussi un brunch, dès 09:00. Pour le brunch, une réservation (en ligne www.events-st-cergue.ch) est demandée. Le repas du soir ne nécessite aucune réservation.

La commune espère évidemment que les habitants et visiteurs viendront nombreux à cette fête qui aura un petit air de renouveau. Comme c'est la tradition, la commune offrira le feu d'artifice, un feu de joie et un concert de nouveau avec le groupe Wednesday, qui a si bien chauffé l'atmosphère l'année passée. Veuillez prendre note que les festivités auront lieu sur l'ancien court de tennis, à côté du bâtiment du Vallon, dû à la construction de l'école.

### **ÉCHANGE DE JEUNES ET IMMERSION CULTURELLE**

L'échange d'élèves et étudiants permet de vivre des expériences enrichissantes pour les jeunes et leurs familles d'accueil. Pour les familles, c'est un bonheur de faire connaitre les paysages et usages de notre pays et de recevoir en retour les reflets d'une autre culture. Pour les jeunes qui arrivent chez nous, c'est une extraordinaire expérience.

Peut-être y a-t-il des familles dans votre commune qui seraient intéressées à accueillir un jeune et passer une année passionnante en l'intégrant dans leur famille, cette année ou l'année prochaine. Deux adresses sont à votre disposition si vous voulez vous lancer dans cette démarche:

https://familleaccueil.yfu.ch/ romandie@yfu.ch 031 305 30 60

ÉCONOMIES D'EAU

https://www.afs.ch/fr/famille-daccueil/ 021 323 19 19

## **CARNET D'AVANTAGES LOISIRS**

Le carnet contient plus de 20 offres pour les personnes qui se déplacent en transports publics ou à vélo. Les bénéficiaires découvrant la région sans voiture ont ainsi l'occasion de profiter d'entrées offertes ou de rabais dans les musées, théâtres et festivals. Dans chaque cas, il suffit de détacher le coupon correspondant à l'offre sélectionnée et le remettre au guichet

Comme vous le savez certainement, l'eau

à Saint-Cergue est coûteuse, car elle est

pompée depuis la source de la Coline à Tré-

lex pour remonter dans nos réservoirs des

Cheseaux et de la Givrine depuis lesquels

elle coule par gravité jusqu'à nos robinets.

habitants suisses est de 162 l/jour alors que

la consommation moyenne par habitants à

Saint-Cergue est légèrement supérieure. Une

consommation modérée d'eau allègera votre

facture d'eau et d'épuration, les deux étant liées.

ne pas laisser couler l'eau pendant le rasage,

mettent de réduire la consommation d'eau de

15 à 5 litres/minute (en fonction des modèles);

met d'économiser au moins 130L d'eau. En

fermant l'eau durant le savonnage on peut

mande permettant d'utiliser entre 3 et 8 litres

• utiliser le lave-linge que complètement rem-

**QUELQUES TRUCS ET ASTUCES** 

le lavage des mains ou des dents;

utiliser des réducteurs de débit qui per-

prendre une douche plutôt qu'un bain per-

encore économiser 20 litres de plus;

au lieu de 10 à 12 litres;

pli et avec la fonction Eco.

A la cuisine:

• installer des chasses d'eau à double com-

A la salle de bain:

La moyenne de la consommation des

de l'établissement en présentant un titre de transport valable. Les cyclistes qui utilisent leur propre vélo, présenteront leur casque de vélo. Le carnet contient également des offres de transport, permettant par exemple aux familles d'obtenir une carte Junior ou une carte Enfant accompagné des CFF à moitié prix, ou encore

de profiter d'un rabais sur les croisières CGN. Ce carnet est gratuit. Vous pouvez le commander sur https://regiondenyon.ch/ mobilite/ où l'offre complète est visible.

#### Francoise Samuel UN PIANO PRESTIGIEUX DANS LES LOCAUX **DE L'ANCIENNE POSTE**

Dans les années 80 et jusqu'en 2002, Monsieur Yuber Brahim qui était à l'époque restaurateur, a organisé de nombreux concerts musicaux à Saint-Cergue dont beaucoup de villageois ont gardé de magnifiques souvenirs.

Monsieur Brahim avait alors pour les besoins, fait l'acquisition d'un somptueux piano « Yamaha » et plusieurs pianistes chevronnés ont posé leurs mains sur ce clavier, comme par exemple le Jazzman Georges Mac Intoch (pianiste de Myriam Makeba et son célèbre «patapata»), Johnny Walther, Léo Ferré, etc...

A l'arrêt de ces activités, Yuber a décidé de donner ce piano au soussigné, qui est à ces heures également pianiste et fan inconditionnel de ces concerts mythiques.

Le soussigné a alors décidé d'organiser une collecte auprès de la population afin de pouvoir remettre un dédommagement financier à son propriétaire qui a tant fait pour animer Saint-Cergue. Le but final de cette démarche étant de laisser à disposition de tous les musiciens cet instrument historique, en le plaçant dans des établissements publics de la commune.

Les villageois ont participés activement à cette campagne comme le témoigne la plaque commémorative disposée sur le piano, mentionnant les noms de tous les donateurs.

Le piano a ensuite été transporté au restaurant du Point du Jour dans les années 2000 et y est resté jusqu'à peu, sous la surveillance de Nicolas. Malheureusement, cet établissement a fermé ces portes dernièrement et le piano a donc été rapatrié provisoirement dans les locaux de l'ancienne poste, le temps de trouver un nouvel établissement public prenant soin de lui.

Vous pouvez donc, si le cœur vous en dit, aller découvrir et poser vos mains sur ce célèbre piano qui a fait passer de si beaux moments à ceux qui s'en souviennent

C'est aussi l'occasion de dire encore une fois un grand merci à Yuber pour tout ce qu'il a fait pour Saint-Cergue.

• utiliser le lave-vaisselle seulement entière-

• pour la vaisselle à la main, ne pas laisser

l'eau couler mais remplir 2 bacs (1 pour le

• utiliser autant que possible de l'eau de récu-

arroser le soir afin d'éviter l'évaporation due

réutiliser l'eau des piscines pour enfants pour

• laver la voiture dans les stations de lavage (60

litres en station de lavage contre près de 200

Les arbres et buissons suivants sont spéciale-

ment sensibles au feu bactérien: pommier, poirier,

cognassier, aubépine, cotonéaster, néflier, alisier,

sorbier... La plupart des attaques de feu bactérien se

développent soit à partir des fleurs, soit à partir des

jeunes pousses. Peu après l'infestation, les fleurs

flétrissent et les pousses se recourbent de manière

caractéristique. Au niveau des tissus le noircisse-

ment est précédé par une couleur vert olive huileuse,

puis brune. La limite entre le partie saine et la par-

litres pour un nettoyage au tuyau).

lavage, l'autre pour le rinçage) et éviter ainsi

ment rempli et le programme eco;

le gaspillage.

pération du toit:

arroser le jardin.

FEU BACTÉRIEN

Pour la voiture:

Au iardin:

au soleil:

### DÉPART À LA RETRAITE D'ELIANE SOTTAS

Au bénéfice d'un CFC d'employée d'administration réalisé au sein de la commune de Nyon, Eliane, après avoir travaillé dans plusieurs entreprises et à l'office du tourisme rejoint l'administration communale de St-Cerque le 1er janvier 1992 en qualité d'employée d'aministration.

Elle s'intègre dans une équipe composée de la boursière de l'époque, Amélia Miani et de l'employée d'administration Frédérique Vol. Puis, Eliane reprend le poste de préposée au contrôle des habitants en plus d'autres tâches comme les réservations des locaux communaux, le ski de fond et le soutien administratif au corps des sapeurs-pompiers.

Eliane, c'était aussi le meilleur ordinateur PC de la commune (Personne très Compétente); dotée d'une mémoire vive exceptionnelle, elle était capable de ressortir tous les faits historiques de la commune; elle connaissait tous les dossiers de construction et retrouvait n'importe quel document des archives dans des délais extrêmement courts. Elle était aussi dotée d'une reconnaissance faciale très performante, ce qui lui permettait de nous ressortir le pedigree de n'importe quel citoyen (à deux ou à quatre pattes) en un temps record.

Mais là s'arrête la comparaison avec un ordinateur, car Eliane, a un très grand cœur, une grande sensibilité et est dotée d'un sens social aigu.

Eliane était toujours prête à rendre service et prenait plaisir à organiser les évènements majeurs comme le 1er août, le repas des aînés et les nombreux apéros, qu'elle réalisait avec classe, sans oublier la touche déco originale.

Mais Eliane a anticipé son départ en prenant soin d'assurer la continuité du service qui sera repris par Justine Monnard, notre désormais ex apprentie, qui vient de terminer ses examens de CFC d'employée de commerce avec succès.

Au nom des autorités communales pré-



nal, et des habitants de St-Cerque, nous remercions Eliane pour son investissement pendant plus de 25 ans au service de la communauté et lui souhaitons une retraite heureuse, épanouie et bien méritée, et le meilleur pour cette nouvelle tranche de vie!

Deux bornes de recharge pour véhicules électriques vont être installées cet été au centre du parking Sy-Vieuxville, entre l'office du tourisme et la voirie. Actuellement environ 1100 bornes de recharge existent en Suisse et l'objectif est d'atteindre les 3000 d'ici l'an 2020, et nous pensons qu'il est important que St-Cergue contribue à ce développement et propose une recharge des batteries après la montée du col.

La société Green Motion avec laquelle nous travaillons proposent des solutions de recharge rapide et innovantes qui s'adaptant aux véhicules à motorisation électrique. Il sera possible depuis un téléphone mobile de savoir si une borne est disponible, de la réserver pour un temps de recharge et même de payer votre facture de consommation électrique par un système sans contact. Il s'agit pour le moment d'un essai pour notre commune, mais à moyen terme il est envisageable qu'une bonne partie de nos parkings publics soient équipés de stations de recharge. Laurent Mathe

### PASSAGES POUR PIÉTONS SUR LES **ROUTES CANTONALES «HORS LOCALITÉ»**

Régulièrement, nous avons des demandes pour la mise en place de passages sécurisés pour les piétons sur la route cantonale, à La Cure, aux Pralies et aux Cheseaux. Les exigences du canton (DGMR) pour la mise en place d'un passage pour piétons est une fréquence de 2'500 véhicules par jour et de 20 traversées de piétons par heure durant les 5 heures de pointe de la journée.

Il serait très dangereux de placer un passage piéton là où les automobilistes sont habitués à une faible densité de piétons dans des endroits quasiment déserts, hors des pointes de trafic des pendulaires. De plus, beaucoup d'enfants considèrent le passage piéton comme un passage totalement sécurisé et s'engagent souvent sans même prêter attention au trafic routier.

Des comptages de trafic ont eu lieu au printemps aux Pralies et, pour votre information, entre 7'000 et 7'400 véhicules passent par jour la semaine sur cette route cantonale du col de la Givrine Ceci vous laisse imaginer le nombre de piétons nécessaires par heure pour justifier la mise en place de quelques lignes

et finalement, si rien n'est entrepris, le tronc est atteint, ce qui entraîne la mort de l'arbre. Parfois des gouttelettes ambrées et visqueuses peuvent se former, il s'agit d'exsudat (réservoir important de bactéries). Cet exsudat est caractéristique du feu bactérien. En cas de doute, il est nécessaire de procéder à une analyse. Plus le diagnostic de la mala-

Nous vous signalons que la plantation de certaines plantes hôtes du feu bactérien est proscrite. Il s'agit des Cotoneaster-sp., des Stranvaesia (Photinia davidiana et nussia) au niveau national (depuis 2002) et des Pyracantha (buisson ardent) à l'échelon cantonal (depuis 2011) ainsi que des Crataegus (aubépines) à moins de 4 km d'un verger intensif ou conservatoire d'anciennes variétés ou d'une pépinière de fruits à pépins (Règlement sur la protection des végétaux du 15 décembre 2010, art. 16 (RPV, 916.131.1)).

die intervient tôt, plus la neutralisation est efficace.

Toutefois, d'autres plantes-hôtes demeurent en vente et malheureusement leur plantation reste possible bien que formellement déconseillée. Les principales sont:

 les sorbiers (Sorbus); • les Photinias, autres que susmentionnés (Pho-

tinia fraser); les pommiers ou cognassiers du Japon (Chae-

nomeles); tie infectée n'est pas nette et un dégradé se forme. • les amélanchiers (Amelanchier);

La maladie gagne rapidement les branches, les néfliers (Mespilus, Eriobotrya).

> Nous vous informons du danger que représente la plantation de telles plantes ornementales hôtes du feu bactérien sur votre propriété et vous rappelons que toute plante suspectée d'être atteinte par le feu bactérien doit obligatoirement être annoncée à notre municipal des forêts, des parcs et jardins et de la voirie.



Journal de St-Cergue et La Cure

## Journal de St-Cergue et La Cure